



Positionnement stratégique de l'Institut Destrée. Pôle Citoyenneté 2000-2012

Marie Dewez
Chargée de recherche de l'Institut Destrée

Présentation faite lors du Conseil
d'administration de l'Institut Destrée, 17 mars
2012

La réflexion stratégique menée par l'Institut Destrée au cours de l'année 2000 a notamment abouti à la création de quatre pôles parmi lesquels le pôle Citoyenneté. Outre des dossiers plus « ponctuels », celui-ci a particulièrement développé des chantiers de longue échéance, le plus souvent étendus sur plusieurs années.

Je vais dans un premier temps vous présenter les différents dossiers qui ont occupé le Pôle Citoyenneté depuis sa création, leur développement dans le temps, les activités qui y sont liées, ainsi que les dates-clés. Dans un second temps, je reviendrai sur les activités du Pôle pour l'année 2011. Je vous communiquerai enfin les projets à venir qui ont été discutés au sein de l'équipe de l'Institut au cours de sa réflexion stratégique du début de l'année.

1. Le Pôle Citoyenneté depuis l'année 2000

1.1. La Wallonie au Futur

Le premier dossier, et non des moindres, est **La Wallonie au Futur**. Le premier congrès a eu lieu en 1987 à Charleroi. En tout, cinq exercices de prospective se sont succédé jusqu'en 2003, débouchant sur autant de congrès de clôture¹ et abordant des thèmes aussi variés que la culture, l'emploi, la formation, les nouvelles technologies, l'enseignement, l'économie... Le quatrième congrès de La Wallonie au Futur qui s'est déroulé en 1998, a notamment mis en évidence les outils innovants que sont l'évaluation, la prospective et la contractualisation des politiques publiques. L'Institut a voulu apporter un éclairage à ce dernier outil et a organisé la journée d'étude intitulée « Contrats, territoires et développement régional » en 1999 au Château de Namur. Cette journée d'étude est d'ailleurs à la base de la méthodologie du « Contrat d'Avenir pour la Wallonie » initié par Elio Di Rupo. L'Institut Destrée a fortement contribué au lancement de l'évaluation et de la prospective en Wallonie et à la création de la SWEF, la Société wallonne de l'Évaluation et de la Prospective.

Par la suite, dans le cadre du nouvel exercice de 2003, des groupes de travail se sont mis en place afin de définir les enjeux majeurs auxquels sera confrontée la Wallonie, de formuler des souhaitables et d'imaginer des possibles. Un cycle de séminaires a également été lancé, « Leçons et débats sur le futur », au cours desquels il était demandé aux orateurs de

¹ *La Wallonie au Futur, Vers un nouveau paradigme*, octobre 1987 (premier congrès) ; *La Wallonie au Futur, Le défi de l'éducation, conférence – consensus*, mars 1994 (deuxième congrès) ; *La Wallonie au Futur, quelles stratégies pour l'emploi ?*, octobre 1995 (troisième congrès) ; *La Wallonie au Futur, Sortir du XX^e siècle : évaluation, innovation, prospective*, octobre 1998 (quatrième congrès), *La Wallonie au Futur, Wallonie 2020, une réflexion prospective citoyenne pour la Wallonie au futur*, octobre 2003 (cinquième congrès).

répondre à la question « comment préparer la Wallonie à l'horizon 2020 ? ». Le congrès de 2003 intitulé « **Wallonie 2020**, une réflexion prospective citoyenne pour la Wallonie au futur » a appliqué les méthodes de la prospective en faisant appel à la mobilisation des acteurs. Les participants ont formulé des résolutions communes d'action et des recommandations à destination des responsables politiques, sociaux et économiques qui pouvaient dès lors intégrer ces éléments dans leurs mémorandums et programmes politiques.

1.2. Le Collège régional de Prospective

La logique de Wallonie 2020 s'est ensuite poursuivie avec la mise en place du **Collège régional de Prospective** en 2004. Cette démarche capitalisait sur les travaux prospectifs de la Mission Prospective Wallonie 21 et de la prospective des Politiques d'Entreprises.

Il s'agissait, au départ, de faire un contrat sur trois ans par lequel les partenaires issus du monde de l'entreprise, de la sphère publique et de la société civile s'engageaient à être présents à des séminaires et d'aborder des questions en utilisant les compétences des personnes réunies autour de la table. L'objectif était de créer une vraie équipe, de renouveler le travail de La Wallonie au Futur et d'aboutir à une production. Les travaux du Collège ont commencé sous la présidence de Philippe Busquin. L'idée était de réfléchir à l'horizon stratégique 2009. Dans le courant de l'année 2007, la réflexion du Collège a abouti à la formulation de propositions d'actions qui ont fait l'objet de groupes de travail. En novembre 2007, un séminaire consacré aux services publics a été organisé à La Hulpe², suivi d'un colloque en 2009 consacré, celui-ci, à la culture du changement, à la responsabilisation et à la créativité, ainsi qu'à l'acquisition de ces valeurs³.

À partir d'avril 2010, le Collège a décidé d'ouvrir une nouvelle phase à ses réflexions. Cette étape, intitulée **Wallonie 2030**, a consisté à identifier une série de domaines étudiés dans des fabriques de prospective, à en construire la trajectoire passée et future pour finalement en tirer des pistes de stratégies pour la société wallonne. Le résultat de ces travaux a montré la nécessité de préparer un dialogue avec les forces politiques wallonnes en vue de mettre au point un contrat sociétal pour la Wallonie. En mars 2011, le congrès Wallonie 2030, point d'aboutissement des travaux engagés par le Collège depuis 2004, a eu lieu au Palais des Congrès de Namur. Les stratégies à mettre en place pour amorcer les bifurcations dans plusieurs domaines à l'horizon 2030 ont été discutées durant toute une journée. Les neuf groupes de travail, les fabriques, se sont réunies durant la matinée pour réfléchir chacune séparément à leur domaine. Durant l'après-midi, des intervenants ont discuté de la pertinence de la mise en place d'un contrat sociétal. Un an après, les travaux se poursuivent et le Collège s'ouvre à des personnalités extérieures telles que Jacques Pélerin patron d'ArcelorMittal Wallonie, Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté, Yves Poullet, recteur des FUNDP ou autres Christophe Schoune, secrétaire général d'InterEnvironnement Wallonie. Les actes des trois colloques sortiront au cours du mois d'avril.

² *Le rôle et la gestion des services publics face aux mutations du XXI^e siècle*, La Hulpe, novembre 2007.

³ *Culture du changement, responsabilisation et créativité : défis de l'éducation tout au long de la vie*, février 2009.

1.3. La Commission Immigration-Interculture

L'Institut Destrée a également mis en place une **Commission Immigration-Interculture** au début des années 1990⁴. Celle-ci se réunissait mensuellement à Liège sous la présidence d'Alberto Gabbiadini, directeur de l'Ente nazionale acli istruzione professionale (ENAIIP) et administrateur de l'Isoc Wallonie et de l'Institut Destrée. Elle a mené une réflexion visant à définir ce que pourrait être une politique d'immigration respectueuse des droits humains en Wallonie. Sur base d'exposés d'experts, elle a tenté de répondre à plusieurs questions autour de cette problématique, de celle des migrants et de leur place dans notre société. En 2006, elle a notamment mené une enquête auprès de 262 communes pour connaître la manière dont celles-ci avaient préparé l'ouverture du vote aux ressortissants étrangers (un projet de loi avait en effet été voté en 2004 à la Chambre des Représentants, mais il avait fallu attendre 2006 pour que l'Arrêté royal d'exécution soit publié au Moniteur belge). La Commission a organisé des conférences liées à la problématique de l'immigration et a clôturé ses travaux en 2001 par un colloque au Parlement wallon⁵, suivi de la publication des actes en 2003.

1.4. Le Prix Bologne-Lemaire

Depuis 1996, l'Institut Destrée a pris en charge le **Prix Bologne-Lemaire** créé en 1976 en hommage aux fondateurs de l'Institut. Le jury, composé depuis 2009 des anciens lauréats, récompense chaque année une personnalité wallonne qui s'est démarquée par son action sociale, culturelle, économique ou scientifique. Ainsi depuis 1996, ce sont des personnalités de tous horizons qui ont été primées telles Jean-Claude Derudder, comédien, les réalisateurs Luc et Jean-Pierre Dardenne, le pongiste Jean-Michel Saive, l'écrivain Jean Louvet, Christine Mahy alors présidente du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté, la géographe Bernadette Mérenne, l'égyptologue Marie-Cécile Bruwier, entre autres.

1.5. Les Jardins de Wallonie

Depuis 1997 et jusqu'en 2006, l'Institut Destrée a organisé, chaque premier week-end de septembre, une rencontre intitulée **Les Jardins de Wallonie**. Les débats se sont tenus à l'Abbaye de Floreffe. L'émission *Arguments* de la RTBf Namur a été, durant presque toutes ces années, le partenaire média de ces échanges. L'objectif de ces rencontres était d'ouvrir le débat sur des grandes questions relatives à l'avenir de la Wallonie : la culture, le fédéralisme, la fonction publique, les infrastructures, l'enseignement... Responsables politiques, économiques, sociaux et culturels, experts et citoyens ont eu l'occasion de réfléchir sur autant de thèmes déterminants pour le développement de la Wallonie. L'Institut Destrée a sorti chaque année les enregistrements sous forme de cassettes audio puis en cédérom. Les dix éditions, de 1997 à 2006, des Jardins de Wallonie ont fait l'objet d'un DVD.

⁴ La Commission précédente avait été mise en place par Jean-Émile Humblet, militant wallon et ancien administrateur de l'Institut Destrée.

⁵ *Quels droits pour quelle immigration ? Politiques d'immigration et d'intégration : de l'Union européenne à la Wallonie*, novembre 2001.

1.6. Un colloque et une étude autour du Pacte associatif

À partir de 2006, le projet d'un **Pacte associatif** a été mis sur pied, sur proposition de Marie Arena, alors ministre-Présidente de la Communauté française et de Jean-Claude Van Cauwenberghe, alors ministre-Président de la Région wallonne. L'objectif était de favoriser les partenariats entre les autorités publiques et les associations. Dans ce contexte, le 16 mai 2007, l'Institut Destrée a organisé un colloque⁶ qui visait à encourager l'appropriation des principes énoncés dans le Pacte et à échanger les expériences de bonnes pratiques d'actions partenariales entre les sphères publique et associative. Parallèlement, l'Institut a mené, entre décembre 2006 et mai 2007, une étude visant notamment à évaluer le processus d'appropriation par les différents acteurs (publics, associatifs) des principes du Pacte.

1.7. L'éducation permanente

Par ailleurs, suite au nouveau décret de 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'**éducation permanente** et à la nécessité de définir un plan d'action de cinq ans, l'Institut Destrée a dû revoir ses activités. Finalement, en 2007, sur conseil de l'Inspection, il a décidé de ne plus s'inscrire que dans un axe du décret, à savoir la production d'études et d'analyses (axe 3.2). Celles-ci sont réalisées chaque année par les différents pôles de l'Institut Destrée.

1.8. L'édition

L'Institut Destrée s'est engagé dans l'édition de diverses publications.

Dans la collection *Nos artistes*, les œuvres de peintres tels Arsène Detry et Luc Perot ou autres Jean Leroy sont mises à l'honneur. Les ouvrages de la collection *Notre Histoire* abordent l'histoire politique, sociale et culturelle de la Wallonie. La collection *Écrits politiques wallons* recense les écrits politiques majeurs, les replace dans leur contexte historique et présente leur auteur, ainsi que sa pensée. La collection *Études et documents* regroupe surtout les publications des actes des colloques, séminaires et conférences organisés par l'Institut.

La Wallonie à l'aube du XXI^e siècle, travail collectif lancé en 1999 par Marc Germain et Philippe Defeyt, a été publié au début de l'année 2005 par l'Institut Destrée en collaboration avec l'Institut pour un Développement durable, dans la collection *Études et documents*. Il a pour but de donner une vue globale et critique de la société wallonne au tournant du siècle à travers l'analyse de six problématiques touchant à toutes les composantes de la société (économie, emploi, politique, formation...). Une nouvelle édition du livre actualisée par les auteurs vient de sortir aux Éditions namuroises sous le titre *L'état de la Wallonie. Portrait d'un pays et de ses habitants*. Cet ouvrage sera adressé aux membres de l'Institut.

2. Les activités de l'année 2011 et en cours

Durant l'année 2011, le Pôle Citoyenneté a continué ses activités.

⁶ *Vers des partenariats durables entre pouvoirs locaux et monde associatif*, mai 2007.

Les travaux du Collège régional de Prospective depuis 2004 ont abouti au congrès « Wallonie 2030, vers un contrat sociétal pour la Wallonie dans un cadre de régionalisation renouvelé ». Depuis les travaux se poursuivent. Parallèlement, les actes des trois colloques organisés par le Collège régional de Prospective devront paraître dans le courant du mois d'avril.

Les analyses et études déposées par l'Institut Destrée ont été jugées conformes au prescrit du décret. Toutefois, les textes étant le plus souvent très pointus, le problème de la vulgarisation, de la démocratisation s'est posé. Nous devons donc y veiller à l'avenir. Pour cette année également, nous ferons notre possible pour atteindre la catégorie forfaitaire supérieure, à savoir valoriser 30 analyses (pour 15 jusqu'alors) et 3 études (pour 2 précédemment).

Le Prix Bologne-Lemaire décerné en 2011 a récompensé Marie-Cécile Bruwier, égyptologue et directrice du Musée royal de Mariemont.

Cette année, le jury a décidé de récompenser Jean-Michel Foidart, gynécologue-obstétricien. Professeur de Gynécologie-Obstétrique à l'Université de Liège, Président du Département de Gynécologie-Obstétrique et de Sénologie au sein de la même université, chercheur et médecin, il a livré des travaux fondamentaux dans le domaine des cancers gynécologiques. Il a également voulu valoriser son savoir-faire dans une entreprise liégeoise, la société Mithra, *spin-off* de l'université de Liège, spécialisée dans le développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques dans le domaine de la santé féminine et particulièrement de la gynécologie.

La remise du Prix aura lieu le 17 avril au Palais des Congrès de Namur. Je vous rappelle que la confidentialité est de rigueur.

3. Les projets à venir du Pôle Citoyenneté

Au début de l'année 2012, l'équipe de l'Institut Destrée s'est réunie à deux reprises afin de mener une réflexion stratégique sur le redéploiement de l'Institut à l'horizon 2020. Concernant le Pôle Citoyenneté, les débats ont mis en évidence la nécessité de donner une présence plus importante à l'éducation permanente. L'idée est en effet de donner au Pôle Citoyenneté une fonction de valorisation des activités menées chaque année par les différents pôles vers la société (éducation permanente).

Dans ce contexte, je vous le disais plus tôt au cours de cet exposé, nous essaierons d'accéder au niveau forfaitaire supérieur en valorisant non plus 15, mais 30 analyses, et 3 études pour 2 précédemment pour l'année 2011.

Nous essaierons également de renforcer le volet formation et enseignement/pédagogie de nos activités. Nous avons en effet un projet de collaboration avec les FUNDP et CreActive Place de Deauville pour dispenser des formations en prospective et en stratégie à Namur et à Deauville. Le projet des *Midis de la Citoyenneté* devrait également voir le jour. À cette occasion, un conférencier invité pour l'occasion, communiquerait autour de problématiques liées à la citoyenneté et à l'éducation permanente, lançant ainsi un débat avec les personnes présentes à la table, autour d'un lunch. *Les Jardins de Wallonie* pourraient également être relancés. Il faudrait dès lors songer dès à présent à une thématique afin que la nouvelle édition – Les Jardins de Wallonie 2012 – ait lieu le premier week-end du mois de septembre de cette année, sur le modèle des précédentes réunions. Par ailleurs, une réflexion avait été

lancée au début de l'année 2008 concernant la reprise de cette initiative. La proposition de Jacques Vandebroucke, alors conservateur-directeur du Château de La Hulpe (2004-2009), de mise à disposition de ce domaine pour les réunions des Jardins de Wallonie avait amené de nouvelles réflexions quant aux thématiques et à la diffusion à donner à ces rencontres. L'idée avait alors été lancée d'organiser des rencontres non plus sur le thème de la Wallonie, mais sur celui de l'Europe, selon un cycle de cinq à dix ans, permettant de rencontrer un autre type de public, tout en gardant celui acquis lors des précédentes éditions.

L'enjeu serait peut-être de nous positionner par rapport à l'Europe et d'envisager dans ce cas un autre lieu pour les débats (Genval, La Hulpe...).